

La pénurie de carburant perturbe la rentrée scolaire et impose une corvée aux Kinois

P. 7

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala

N° 629 du mercredi 7 sept au jeudi 8 sept 2022

Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

Avec plus de 200 millions USD reçus du Gouvernement

Céni : publication sans délai du calendrier électoral

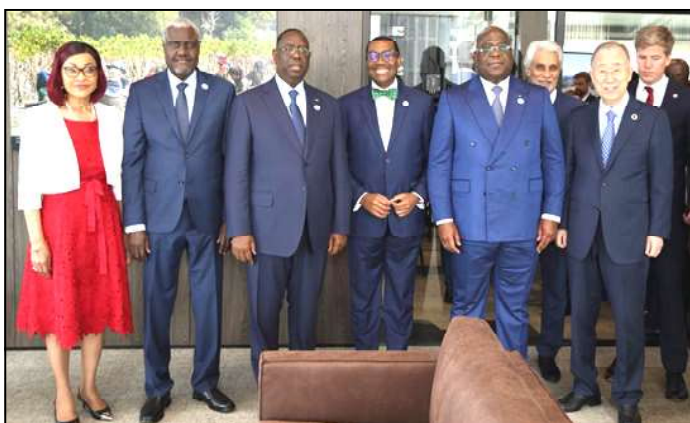
P. 2

L'appel des dirigeants africains à Rotterdam

Leadership africain : le monde doit redoubler d'efforts en matière d'adaptation climatique pour protéger l'Afrique

Lundi à Rotterdam (Pays-Bas), le Sommet sur l'adaptation climatique en Afrique a exposé les grandes lignes d'une « percée en matière d'adaptation » en cinq points pour la Conférence climatique clé de l'ONU en Égypte (COP27), en novembre prochain, et 55 millions de dollars US de nouveaux financements pour mobiliser plus de cinq milliards de dollars US dans des projets d'action d'adaptation climatique pour l'Afrique.

P. 3



PARLONS-EN

Le double-jeu ougandais

ECONEWS

Depuis deux mois et demi, la cité de Bunagana est occupée par le M23 parainé par le Rwanda. Si Kigali ne fait pas mystère de son soutien logistique aux rebelles, la position de l'Ouganda reste ambiguë. Une ambivalence diabolique qui permet à un Yoweri Museveni réconcilié avec Paul Kagamé qui lui sert de paravent, à réaliser un vieux rêve : étendre sa zone d'influence prédatrice à l'heure où les Etats voisins membres de l'*East African Community* se ruent à la curée sur l'économie congolaise sous le prétexte de l'adhésion de la RDC à cette communauté.

(Lire en page 2)

Avis d'Appel d'Offres National de la BCC

P. 5

Jean-Marc Kabund : un prévenu encombrant pour la Cour de cassation

P. 12

Avec plus de 200 millions USD reçus du Gouvernement

Céni : publication sans délai du calendrier électoral

Le 3 février 2022, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) dévoilait à Kinshasa sa feuille de route pour le cycle électoral 2021-2027. A cette occasion, Denis Kadima, président de la Céni, faisait également mention de différentes contraintes à prendre en compte pour la faisabilité de cette feuille de route. Il s'agissait, entre autres, de l'indépendance financière de la CENI, de la volonté politique, de la production à temps des lois essen-

Le 3 février 2022, dans une cérémonie fortement médiatisée, le président de la Céni (Commission électorale nationale indépendante) publiait la Feuille de route du cycle électoral 2021-2027, assortie d'une série de contraintes pour garantir la tenue, dans le délai constitutionnel, des élections générales de décembre 2023, principalement la présidentielle ainsi que les législatives nationales et provinciales.

Prudent, Denis Kadima réitérait sa volonté de voir les élections se tenir dans le délai, soit en décembre 2023, sous réserve de la réalisation de plusieurs contraintes. Depuis lors, plusieurs étapes de cette Feuille de route ont volé en éclats. Mais, à la Céni, on affiche encore une certaine sérénité, rassurée d'être prête à l'échéance de fin 2023.

Cependant, sur le terrain des opérations, la Céni peine à prendre sa vitesse de croisière. Ce qui laisse planer le doute sur la tenue effective des élections en 2023.

UN CALENDRIER QUI SE FAIT ATTENDRE

Des observateurs attendent de la Céni la publication sans délai du calendrier électoral afin de rassurer tout le monde sur la tenue effective des élections l'année prochaine. Pour ces observateurs, congolais et étrangers, il n'est pas compréhensible que la Céni reste encore sur les contraintes, en les rappelant régulièrement comme si elle ne cherchait qu'à retarder le plus possible l'annonce d'un éventuel report des élections.

Se défendant sans l'avouer, le ministre des Finances, Nicolas Kazadi Kadima-Nzujii, est encore sorti de sa réserve, en annonçant que le Gouvernement a déjà financé à hauteur de 228 millions de dollars américains les opérations de la Centrale électorale. En réalité, cette somme ne veut rien dire face aux tâches que la Céni est appelée à accomplir. Par contre, elle participe à une stratégie consistant à jeter le discrédit sur la Centrale électorale sur qui incombera la responsabilité d'un éventuel glissement.

La guéguerre entre le ministre des Finances et le président de la Céni est le prélude de ce glissement tant redouté et pour lequel la responsabilité ne devrait pas revenir à ceux qui n'ont pas la charge de l'organisation des élections.

Le Gouvernement qui met à disposition les moyens financiers fait-il son travail comme il se doit?

Visiblement non. Certains pensent qu'il serait plutôt de piéger la Céni avec le risque que tout l'édifice électoral s'écroule.

A tout prendre, l'ombre de glissement est bien là. Et Denis Kadima, président de la RDC, ne renvoie pas, entre-temps, des signaux qui rassurent.

En interne déjà, des analystes sont d'avis que la Céni nous entraîne déjà dans un glissement. La seule manière d'apaiser les esprits est de publier le calendrier électoral. Ce qui, apparemment, n'est pas dans les priorités de Denis Kadima.

Pour l'instant, la Céni s'attèle à la reconstitution de l'architecture électorale. Après avoir jeté son dévolu sur le Sud-coréen Miru Systems – le même qui a collaboré avec Corneille Nangaa aux élections de 2018 – la Céni a dépêché en Corée du Sud son rapporteur, Mme Patricia Nseyi, pour « d'intenses activités d'harmonisation des vues sur les préalables

tielles et bien d'autres. Si la feuille de route du cycle électoral est là, quoi que dépassé à maints égards, la Céni reste encore muette sur le calendrier électoral, alors qu'elle a déjà reçu du Gouvernement, à en croire le ministre des Finances, des fonds équivalents à 228 millions USD. Qu'attend Denis Kadima pour fixer les esprits sur le calendrier exact des élections de décembre 2023 ? Il y a anguille sous roche.

ECONES

d'avant la production de masse des kits et la spécification technique».

Par la même occasion, la Céni annonçait que, sur place en Corée du Sud, son rapporteur devait s'assurer de la fiabilité de ces matériels qui vont lui permettre de constituer sa nouvelle base de données des électeurs en vue des échéances électorales de 2023.

L'horloge tourne entre-temps. Et le temps ne semble pas jouer en faveur de la RDC. Le plus important est de rattraper le temps perdu pour la tenue effective des élections.

L'ÉTAU SE RESSERRE SUR DENIS KADIMA

Côté Gouvernement, on se refuse de porter l'entière responsabilité d'un éventuel glissement. Des fonds nécessaires ont été mis à la disposition de la Céni, a confirmé, vendredi dernier en Conseil des ministres, l'argentier national, Nicolas Kazadi. Quant à Denis Kadima, il continue à pro-

mettre sans jamais convaincre.

Bien au-delà, des partenaires extérieurs tels que les Etats-Unis affichent leur ferme volonté d'accompagner la Céni au respect du chronogramme électoral qui rime avec le strict respect du délai constitutionnel de décembre 2023. Liant la parole à l'acte, Washington vient de fournir une assistance supplémentaire pour la tenue des élections de 2023 en RDC.

Les Etats-Unis rappellent que « le soutien aux renforcements des élections et des processus contribuera à la tenue d'élections plus libres, plus justes et plus inclusives en RDC ainsi qu'à l'établissement d'une culture de réforme électorale démocratique ».

A tout prendre, Denis Kadima n'a pas droit à l'erreur. Tous l'attendent au tournant. Et la meilleure façon d'apaiser les esprits des uns et des autres est de rendre enfin public le calendrier électoral. L'échéance de 2023 avance – à grands pas d'ailleurs !

LES ÉTATS-UNIS FOURNISSENT UNE ASSISTANCE SUPPLÉMENTAIRE POUR LA TENUE DES ÉLECTIONS DE 2023 EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

L'USAID est l'agence de développement international du gouvernement des États-Unis. Le volet « Démocratie, droits humains et gouvernance » de l'USAID en République démocratique du Congo travaille en partenariat avec le peuple congolais pour instaurer des systèmes démocratiques, donner à la société civile les moyens de participer à la gouvernance, soutenir les médias et une presse indépendante, promouvoir les droits humains et renforcer la gestion des finances publiques et l'État de droit pour lutter contre la corruption. Le personnel de l'USAID œuvrant au sein du département « Démocratie, droits humains et gouvernance » intervient également dans l'ensemble du portefeuille de l'USAID pour s'assurer que les investissements dans d'autres secteurs de développement intègrent les principes de la gouvernance démocratique.

Les États-Unis ont également engagé \$7 millions supplémentaires pour renforcer l'éducation des électeurs, soutenir des processus électoraux inclusifs et pacifiques, lutter contre la désinformation et fournir une assistance technique en vue des élections de 2023 en RDC.

Ces fonds viennent s'ajouter aux \$9 millions existants dans le cadre du Projet d'intégrité électorale en RDC de l'USAID. Ce projet continuera à appuyer la Commission électorale nationale indépendante de la RDC et les organisations de la société civile jusqu'en novembre 2024. Il vise à former, encadrer et développer des ressources organisationnelles en faveur du personnel électoral et des agents électoraux, ainsi qu'à fournir une observation et une analyse post-électorales. L'USAID appuie également les organisations de la société civile en vue de dispenser une éducation civique et de renforcer la participation des femmes, des jeunes et des communautés marginalisées aux processus électoraux, et soutiendra la société civile et les médias dans leurs efforts de sensibilisation et de lutte contre la désinformation concernant les processus électoraux et politiques.

Les États-Unis continueront de travailler en partenariat avec le peuple congolais au moment où celui-ci se prépare à participer à des élections transparentes, crédibles et inclusives pour élire ses dirigeants nationaux.

À propos de l'USAID

L'USAID est l'agence de développement international du gouvernement des États-Unis. Le volet « Démocratie, droits humains et gouvernance » de l'USAID en République démocratique du Congo travaille en partenariat avec le peuple congolais pour instaurer des systèmes démocratiques, donner à la société civile les moyens de participer à la gouvernance, soutenir les médias et une presse indépendante, promouvoir les droits humains et renforcer la gestion des finances publiques et l'État de droit pour lutter contre la corruption. Le personnel de l'USAID œuvrant au sein du département « Démocratie, droits humains et gouvernance » intervient également dans l'ensemble du portefeuille de l'USAID pour s'assurer que les investissements dans d'autres secteurs de développement intègrent les principes de la gouvernance démocratique.

Pour connaître les dernières mises à jour sur les programmes de l'USAID en RDC, veuillez visiter : <https://www.usaid.gov/democratic-republic-congo>

PARLONS-EN

Le double-jeu ougandais

(Suite de la Une)

La raison en est simple : l'Ouganda n'entend pas laisser le Rwanda profiter seul des richesses de l'Est de la Rd-Congo. Le stratagème de Museveni consiste à jeter constamment de la poudre aux yeux des dirigeants congolais qui, à la longue, n'y voient que du feu.

Avec un machiavélisme accompli, le président ougandais a réussi le tour de force d'envoyer en terre congolaise son armée (l'UPDF) aux côtés des FARDC dans des « opérations conjointes » destinées soi-disant à traquer les groupes armés non-étatiques, et à faire participer la même UPDF dans la force régionale de l'EAC, tout en entretenant un soutien à peine dissimulé au M23.

L'attentisme du gouvernement congolais - qui finit par inhiber son armée contraste avec les appels de la Société civile du Nord-Kivu qui alerte en vain sur l'imminence d'une offensive de grande envergure des coalisés M23-Rwanda-Ouganda. Objectif : s'emparer de la base militaire de Ruma-ngabo avant de foncer sur Goma pour enfin négocier en position de force. Le déclenchement des hostilités ne serait plus qu'une question de jours, le temps de parachéver la formation des jeunes recrues entraînées depuis plusieurs semaines dans le Rutshuru.

Virtuose accomplie dans l'art de la distraction, la classe politique congolaise se délecte des querelles de clocher genre « émoluments des députés nationaux », ou la création à tour de bras de partis politiques spécialisés dans les techniques hautement intéressées de la reptation.

Pratiquant à la perfection la politique de l'autruche, elle (la classe politique) évite ainsi de prendre à bras-le-corps la désormais quadrature du cercle que posent des alliances mortifères du genre de celle conclue avec l'Ouganda. Pendant ce temps, Kampala et Kigali s'activent, se disant que jamais l'occupation durable d'une partie de la RDC ne fut autant à leur portée.

L'appel des dirigeants africains à Rotterdam**Leadership africain : le monde doit redoubler d'efforts en matière d'adaptation climatique pour protéger l'Afrique**

Lundi à Rotterdam (Pays-Bas), le Sommet sur l'adaptation climatique en Afrique a exposé les grandes lignes d'une « percée en matière d'adaptation » en cinq points pour la Conférence climatique clé de l'ONU en Égypte (COP27), en novembre prochain, et 55 millions de dollars US de nouveaux financements pour mobiliser plus de cinq milliards de dollars US dans des projets d'action d'adaptation climatique pour l'Afrique.

Des dirigeants africains et internationaux, dont le Chef de l'Etat congolais, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, ont rejoint, lundi à Rotterdam (Pays-Bas), le Sommet sur l'adaptation en Afrique au « *Global Center on Adaptation* », soulignant les éléments les plus critiques de la réponse de la communauté internationale à la crise climatique qui affecte fortement l'Afrique en tant que région la plus exposée du monde, deux mois avant la conférence mondiale sur le climat de l'ONU à Sharm al-Sheikh, en Égypte (COP27).

Patrick Verkooijen, PDG du Global Center on Adaptation (GCA), a indiqué que « *l'Afrique est inarrêtable. Mais l'Afrique est le point zéro de la dégradation du climat au niveau mondial. Si l'Afrique ne parvient pas à s'y atteler, personne n'en sortira gagnant ! Les retombées climatiques en Afrique ne peuvent pas être endiguées. Les mesures d'adaptation peuvent et doivent donc s'étendre à un rythme soutenu sur tout le continent. Le monde doit redoubler d'efforts en termes d'adaptation lors du sommet des Nations unies sur les changements climatiques qui se tiendra en Égypte dans quelques semaines* ».

Il a ajouté que « *nous avons besoin d'une percée en matière d'adaptation pour l'Afrique durant la COP27. Autrement dit, les fonds destinés à l'adaptation doivent affluer de manière visible en Afrique. Cela signifie que les nations riches doivent répondre à la demande financière du Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique et de sa Facilité de financement en amont d'ici la COP27. Si nous échouons, tous les acquis de la COP de Glasgow sont en danger* ».

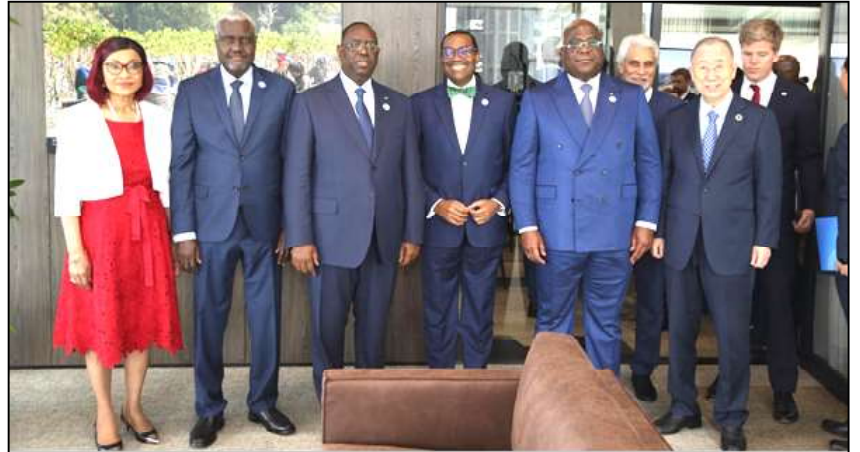
Le communiqué en cinq points du Sommet a fait ressortir que l'Afrique se situait à un moment charnière, étant donné qu'elle est la plus exposée à la crise alimentaire causée par le conflit ukrainien et qu'elle se trouve en première ligne de la crise climatique mondiale. Il a souligné que le

succès de la COP27 reposera sur la capacité à répondre aux besoins de l'Afrique, le continent le plus vulnérable au climat, et sur le financement des principaux programmes d'adaptation menés par les pays, tels que le Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique (AAAP).

Le président de l'Union africaine et président du Sénégal, Macky Sall, a déclaré : « *Il faut s'adapter ou accepter de mourir. Nous n'avons pas le choix. Le temps dont nous disposons pour agir touche à sa fin. L'Afrique doit donner la priorité à l'adaptation. L'Afrique doit investir massivement dans l'adaptation et la résilience. En tant que président de l'Union africaine, je presse les partenaires de développement de l'Afrique de financer pleinement l'AAAP et d'en faire un modèle exemplaire de ce qui est possible lorsque nous collaborons. Cet impact sera renforcé par votre soutien à la Facilité de financement en amont de l'AAAP et à l'Action climatique de la Banque africaine de développement dans le cadre de la reconstitution du FAD. L'AAAP permet de concrétiser la vision de l'Initiative pour l'adaptation en Afrique* ».

L'APPEL DU PRÉSIDENT TSHISEKEDI

Pour sa part, le Président Félix Tshisekedi a réitéré



Le Chef de l'Etat Félix Tshisekedi à Rotterdam en compagnie, entre autres, des présidents en exercice de l'UA, le Sénégalais Macky Sall, de la Commission de l'UA, de la BAD et de l'ancien secrétaire général des Nations Unies

sa requête pour le respect du Pacte de Glasgow, c'est-à-dire des engagements pris par les pays pollueurs face aux changements climatiques et d'autres crises qui impactent négativement le développement du continent. La Covid-19 ainsi que les effets collatéraux de la guerre en Ukraine. « *L'Afrique a besoin de 36 milliards par an pour faire face aux impacts négatifs actuels du changement climatique. Elle n'en perçoit que six milliards. Donc doublement lésé par le changement climatique et le financement climatique* », a rappelé le Président Félix Tshisekedi, dans son discours à Rotterdam.

Le Sommet a souligné que l'Afrique connaît un réchauffement plus rapide que les autres régions. Ses vulnérabilités socio-économiques sous-jacentes signifient également que neuf des dix pays les plus vulnérables du monde se trouvent en Afrique, où les dépenses alimentaires repré-

sentent 75 % du revenu des groupes les plus pauvres du continent alors que plus d'un cinquième de tous les Africains souffrent déjà d'insécurité alimentaire. Le nombre de nations africaines les plus pauvres présentant un risque élevé de surendettement a également triplé ces dix dernières années.

Le président Akufo Addo du Ghana et président du Forum sur la vulnérabilité climatique a déclaré : « *Si nous voulons que l'Afrique prospère, nous devons nous adapter au changement climatique. L'Afrique doit remédier au déficit de financement destiné à l'adaptation. Nous ne sommes plus en mesure d'attendre. J'attends avec impatience la concrétisation rapide du Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique (AAAP). Le sort de notre continent et de la planète en dépend* ». Le président Akufo Addo a par ailleurs insisté sur les priorités

de la COP27 en matière d'adaptation, appelant notamment à « *un plan de mise en œuvre autonome de l'objectif de doubler le financement consacré à l'adaptation convenu lors de la COP26 d'ici 2025. Il est temps de transformer les paroles en actes et de matérialiser les ambitions en actions* ».

RÉACTIVER LE PACTE DE GLASGOW

La secrétaire générale adjointe des Nations Unies, Amina Mohamed, a déclaré : « *La décision de Glasgow exhorte les pays développés à doubler collectivement le financement consacré à l'adaptation d'ici à 2025. Ces fonds doivent être versés dans leur intégralité, comme point de départ. Les pays développés doivent proposer, d'ici la COP27, une feuille de route claire indiquant comment et quand ils respecteront cet engagement* ». Il a également fait remarquer que le versement des fonds d'adaptation sera un « *test décisif* » pour les pays qui respectent leur engagement envers le Pacte de Glasgow, et il s'est joint à l'appel lancé à la COP27 pour que celle-ci fasse progresser les choses concernant la mise en œuvre de l'adaptation.

Le Sommet qui s'est tenu au siège flottant du GCA dans le port de Rotterdam a annoncé 55 millions de dollars de nouvelles contributions du Royaume-Uni (23 millions de dollars US), de la Norvège (15 millions de dollars), de la France (10 millions de dollars US), du Danemark (7 millions de dollars US), entre autres, à la Facilité de financement en amont de l'AAAP gérée par la GCA, dont le ratio de levier de 1:100 influencera plus de 5 milliards d'investissements consacrés à l'adaptation climatique en Afri-

(Suite à la page 4)



« 21.000 USD » d'émoluments mensuels aux députés nationaux : la grogne gagne les assemblées provinciales

Entre les députés nationaux qui siègent à l'Assemblée nationale et les élus provinciaux de 26 provinces de la RDC, c'est déjà une guerre froide qui ne dit pas son nom. A la base : les révélations des émoluments mensuels de « 21.000 USD » alloués aux élus nationaux. Depuis lors, les députés provinciaux se sont ligüés et exigent qu'on leur accorde les mêmes avantages. La grogne ne fait que commencer.

La conférence des députés provinciaux de la République démocratique du Congo (RDC) a exigé de bénéficier des mêmes avantages que les députés nationaux dans la foulée de révélations sur les émoluments de ces élus – estimés à 21.000 dollars US par mois –, qui ont suscité une vive polémique dans ce pays où la majorité de la population vit avec moins de deux dollars par jour. Cette exigence a été formulée par le président de la conférence des députés provinciaux, Blanchard Takatele, issu de la province du Kwilu, lors d'une conférence de presse jeudi à Kinshasa.

« Il est inadmissible que les députés nationaux bénéficient d'avantages alors qu'ils sont tous régis par la même Constitution », a-t-il dit, repris par La Libre Belgique qui cite la radio Okapi.

« Lisez la Constitution. Vous allez vous rendre compte que quand on parle des droits

des députés nationaux, ces droits-là, sont mutatis mutandis pour les députés provinciaux (...). Nous demandons au chef de l'Etat (le président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, ndr) qui est le garant du fonctionnement des institutions, de ne pas seulement voir les nationaux, mais de voir aussi les provinciaux », a ajouté M. Takatele.

« Bientôt, les députés nationaux vont recevoir les véhicules, mais nous à qui le chef (de l'Etat) avait demandé de s'approprier les projets de 145 territoires (que compte la RDC, ndr), nous nous les sommes appropriés et demandons que nous puissions aussi avoir des véhicules afin d'aller superviser ces projets », a-t-il poursuivi.

Ces propos font la suite d'une déclaration de l'opposant Martin Fayulu Madidi, qui a assuré mardi que « la rémunération des députés nationaux s'élève depuis janvier 2022 à 21.000 dollars US par mois ». Un



Comme les élus nationaux, les députés provinciaux en veulent plus aussi

montant – contesté par certains députés – qui comprendrait le salaire (avec diverses primes comprises, y compris pour la participation aux travaux de l'Assemblée nationale), plus de 5.000 dollars provenant de « réserves parlementaires » et 3.000 dollars US deux fois l'an pour les vacances parlementaires.

Les députés du camp au pouvoir, l'Union sacrée de la Nation» (UNS), qui compte de nombreux transfuges ayant jadis soutenu l'ancien président Joseph Kabila Kabange (au pouvoir de 2001 à 2019), perçoivent en outre une « prime de motivation », que les bénéficiaires qualifient d'« invisible ». Ces sommes s'ajoutent à des avantages

en nature comme le passeport diplomatique, une jeep et une assurance maladie.

Certains élus ont confirmé le communiqué de M. Fayulu, un ancien député qui préside le parti ECIDé (Engagement pour la citoyenneté et le développement), alors que d'autres l'accusent de « populisme ».

Fayulu continue à camper sur sa position : « Cela s'appelle de la corruption à grande échelle, gabegie et pillage des finances publiques de la part du pouvoir usurpateur (de Tshisekedi) en quête de légitimité interne », a-t-il affirmé dans son communiqué, appelant à « l'annulation immédiate » de cet « achat des consciences par le braquage des

caisses de l'Etat ».

À quelques jours de la rentrée parlementaire, la Société civile s'est invitée dans le débat en exigeant la publication de ce que gagnent les élus et les dirigeants congolais.

L'ONG La Voix des Sans Voix pour les droits de l'Homme (VSV) a affirmé, dans un communiqué, qu'il était « temps que les autorités congolaises, notamment le président de la République, rectifient le tir pour mettre fin aux injustices criantes et rétablir la confiance entre les gouvernants et les gouvernés ».

A titre de comparaison, un simple fonctionnaire congolais touche 155.000 francs congolais (52,5 dollars US) par mois, un professeur d'université gagne en moyenne 2.000 dollars US alors que le salaire d'un médecin tourne autour de 1.000 dollars US.

Riche en ressources naturelles, la RDC est le 10ème pays le plus pauvre de la planète : 77,2% de sa population vit avec 1,9 dollar par jour, selon les Nations unies. Considérée comme l'un des pays les plus corrompus, elle occupe la 169e place sur 180 pays dans le classement de l'ONG Transparency international.

ECONOMS AVEC LA LIBRE BELGIQUE / AFRIQUE

L'appel des dirigeants africains à Rotterdam

Leadership africain : le monde doit redoubler d'efforts en matière d'adaptation climatique pour protéger l'Afrique

(Suite de la page 3)

que. La Facilité de financement en amont a été décrite par le président du GCA et 8è Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon comme la « courroie de transmission » des meilleures connaissances et innovations mondiales et régionales directement vers les projets d'investissement à grande échelle en Afrique.

Les donateurs, qui ont annoncé de nouveaux engagements de financement à la Facilité de financement en amont de l'AAAP lors du Sommet, ont également formulé

des commentaires.

A ce propos, Alok Sharma, ministre britannique de la COP26, a fait remarquer : « La COP26 a été une étape importante pour l'adaptation, mais il nous faut intensifier le rythme et transformer les engagements pris dans le pacte climatique de Glasgow en actions urgentes si nous voulons protéger les populations les plus vulnérables aux impacts du changement climatique ». Et d'ajouter : « Comme convenu lors de la COP26, les nations développées doivent au moins doubler collectivement le

financement accordé aux pays en développement pour l'adaptation au changement climatique d'ici à 2025. Le financement public ne sera pas suffisant, c'est pourquoi des initiatives telles que le Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique sont essentielles pour mobiliser l'engagement et les investissements du secteur privé en faveur de l'adaptation ».

Le dialogue, auquel ont participé plus de soixante-dix leaders de la communauté internationale du climat et du développement, s'est conclu par l'adoption d'un

communiqué en présence des co-convocateurs du Dialogue, du président du conseil d'administration du GCA, Ban Ki-moon, du PDG du Global Center on Adaptation, du professeur Patrick Verkooijen; du président de l'Union africaine, Macky Sall du Sénégal; du président du Forum sur la vulnérabilité climatique, Akufo Addo du Ghana; du président Tshisekedi de la République Démocratique du Congo, hôte de la pré-COP27, et du coprésident du conseil d'administration du GCA, Feike Sijbesma.

Le Global Center on Adap-

tation (GCA) est une organisation internationale qui travaille comme une solution intermédiaire pour accélérer l'action et le soutien aux solutions d'adaptation, de l'international au local, en partenariat avec les secteurs public et privé, pour s'assurer que nous apprenons les uns des autres et travaillons ensemble pour un avenir résilient au climat.

Fondé en 2018, le GCA est hébergé par les Pays-Bas, travaillant depuis son siège à Rotterdam avec un centre de connaissances et de recherche basé à Groningue.

Voici les cinq points du communiqué du Sommet sur l'adaptation en Afrique

L'Afrique à un moment charnière : la communauté internationale doit prendre en compte les nombreuses crises économiques, climatiques et sanitaires qui secouent l'Afrique.

- Le continent le plus vulnérable : l'Afrique est le continent le plus vulnérable aux consé-

quences de la crise climatique. - Multiplier par deux le financement de l'adaptation : les avancées et la transparence sur l'accord de la COP26 consistant à multiplier par deux le financement international de l'adaptation d'ici 2025 en intégrant aux programmes nationaux des plus vulnérables seront essen-

tielles au succès de la COP27. - Capitaliser le programme d'adaptation de l'Afrique (AAAP) : si le volume financier de l'AAAP a déjà été capitalisé à hauteur de moitié, la COP27 est l'occasion pour la communauté internationale de faire preuve de solidarité avec les efforts d'adaptation

audacieux du continent le plus vulnérable du monde en comblant le besoin de ressources non encore satisfait pour les actions climatiques du Fonds africain de développement (FAD).

- Mettre à disposition le mécanisme de financement en amont de l'AAAP : la mise à

disposition de l'ensemble des ressources nécessaires au mécanisme en amont d'ici la COP27 permettra à l'AAAP de concrétiser toutes ses ambitions dans des projets d'adaptation sur le terrain à travers l'Afrique, ce qui constitue l'un des principaux objectifs de la « COP africaine ».

BANQUE CENTRALE DU CONGO



LE GOUVERNEUR

Kinshasa, le 31 août 2022
Réf. : Gouv./n° 002253

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
Avis d'Appel d'Offres National
AON N°006 /BCC/ CM/MS/ DSSP/2022

Date de publication : **31 août 2022**
Date de clôture : **05 octobre 2022**

1. La Banque Centrale du Congo (BCC) est l'Institut d'Emission de la République Démocratique du Congo. Elle est régie par la Loi organique n° 18/027 du 13 décembre 2018 relative à son organisation et à son fonctionnement.

2. La Banque Centrale du Congo, en sigle BCC, dispose actuellement d'une infrastructure informatique (matériel et logiciel) acquise dans le cadre du projet Monétique National, à savoir : des serveurs, des routeurs, des switches, des baies de stockage, des robots de sauvegarde, des consoles de gestion, des pare-feu, des HSM pour la sécurité, des onduleurs et des imprimantes des cartes; lesquels sont repartis sur deux sites principal et secours.

3. En vue de garantir le bon fonctionnement de cette infrastructure (matériels et logiciels), la Banque Centrale du Congo se propose de lancer une consultation en vue de recruter un prestataire dans le cadre d'un contrat de service d'entretien préventif, curatif et évolutif.

4. Ainsi, les entreprises ayant des compétences avérées dans la maintenance et l'entretien des infrastructures informatiques, sont invitées à soumettre une proposition pour des services « d'entretien et d'extension de garantie fabricant » des matériels et logiciels installés sur les deux sites de la BCC et aussi les acquisitions futures.

5. La passation de marché sera conduite par appel d'offres national ouvert, tel que défini dans la Loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de l'Administration Générale/Sous-direction des Approvisionnements de la Banque Centrale du Congo et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse de la BCC reprise ci-dessous, de lundi «à vendredi, de 9 h à 13 h 00' (heures de Kinshasa).

7. Les exigences en matière de qualification :

Les conditions de qualification applicables aux candidats sont les suivantes :

a) Capacité financière

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- fournir les états financiers certifiés des années 2019, 2020 et 2021, conformément aux dispositions légales en vigueur;
- afficher une situation financière solide attestée par des résultats positifs sur les trois dernières années retenues.

b) Capacité technique et expérience

- fournir les preuves qu'il dispose des ressources humaines et techniques nécessaires pour réaliser le présent marché conformément aux spécifications techniques ;
- disposer d'au moins un ingénieur certifié sur les plateformes IBM Power, Cisco (Routeur, IPS, Switch et Pare-feu), Thales (HSM payShield), AIX, Microsoft Windows server, VMware, Power VM, IBM storewize, spectr , IBM POWER HA , IBM VM RECOVERY, et MATICA;
- fournir les autorisations des fabricants et éditeurs des plateformes à maintenir.

· prouver, documentation à l'appui, qu'il dispose de l'expérience d'au moins six (06) ans dans la maintenance des solutions faisant l'objet du marché;

· prouver qu'il a déjà effectué le présent marché avec les preuves de la satisfaction du client ou des services similaires avec les références d'au moins deux (02) services rendus.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet libellé en langue Française, au Secrétariat de la Sous-direction des Approvisionnements de la Banque Centrale du Congo, sur présentation de la preuve de paiement de la somme de Francs Congolais (FC) 998.500.00, non remboursable, de 9 h 00' à 14 h 00'. Aussi, les candidats munis de leur clé USB, recevront la version électronique dudit dossier.

9. Le paiement sera effectué par versement en espèces au guichet du Siège de la BCC, au compte de la BCC n°CC 11000072 à Kinshasa, en indiquant la référence de cet avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAO).

10. Les offres doivent comprendre, une garantie d'offre, sous forme de garantie bancaire de 2% du montant de l'offre financière, telle que renseignée dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Les garanties de soumission devront demeurer valides pendant trente (30) jours au-delà de la date limite initiale de validité des offres, ou de toute nouvelle date limite de validité demandée par la BCC et acceptée par le Soumissionnaire.

13. Avant le dépôt des offres, la Banque Centrale du Congo organisera une réunion d'information et une visite des lieux des installations pour tous les candidats le 12 septembre 2022 à 11 H 00' dans la salle de réunion de la Direction Juridique;

14. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 5 octobre 2022 à 13 heures 00' (**heure de Kinshasa**). Elles seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu à l'adresse ci-dessous renseignée, **le 5 octobre 2022 à 14 heures 00' (heure locale)**.

15. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les dépôts électroniques seront admis.

16. L'adresse ci-dessous est :

Banque Centrale du Congo (BCC)
Commission des Marchés
Direction de l'Administration Générale
Service Relations Extérieures et Courrier
563, Boulevard Colonel Tshatshi
Kinshasa / Gombe - République Démocratique du Congo

MALANGU KABEDI MBUYI
Gouverneur

Clôture ce mercredi à Yangambi de Pré-COP27 : Kinshasa balise la voie au grand rendez-vous de COP27 en Egypte

«Pays-solution» dans la lutte mondiale contre le changement climatique, c'est dans la cité de Yangambi en territoire d'Isangi (province de la Tshopo) que la République Démocratique du Congo (RDC) a convié les scientifiques du monde pour réfléchir, en plein cœur de la forêt équatoriale, sur ce fléau planétaire. Après la cérémonie d'ouverture du lundi 5 septembre, marquée par la présence du Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, c'est ce mercredi que se clôture ce grand forum international, en attendant le rendez-vous mondial de COP27 en novembre prochain en Egypte.

ECONEWS

C'est dans la cité historique de Yangambi, au cœur de la grande forêt équatoriale, que le Gouvernement de la RDC a invité les scientifiques de tous bords, venus de quatre coins du monde, pour parler changement climatique.

A Kinshasa, le dossier est suivi de très près. Et pour marquer la forte implication du Gouvernement à cette activité, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, a fait le déplacement de Yangambi en président, le lundi 5 septembre 2022, la cérémonie de lancement des activités de Pré-COP27. Une façon pour la RDC, «Pays-solution», de s'inscrire déjà dans la dynamique de la 27^{ème} Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (COP27). La Conférence de Charm el-Cheikh de 2022 sur le changements climatique, dite COP 27, est une conférence internationale de l'Organisation des Nations Unies, prévue du 7 au 18 novembre 2022 à Charm el-Cheikh au bord de Mer rouge, en Egypte.

En RDC, les assises de Pré-COP27, parrainées par le Gouvernement à travers la vice-Primature de l'Environnement et Développement durable, réunissent, du 5 au 7 septembre à Yangambi, plusieurs scientifiques internationaux et nationaux. Ces derniers réfléchissent sur la manière de gérer rationnellement et durablement les importantes ressources naturelles dont regorge la République Démocratique du Congo en tant que «Pays-solution» dans la lutte contre le changement climatique, et de promouvoir une économie verte, résiliente et à faible émission de carbone.

LA VISION DE LA RDC

Dans son discours d'ouverture des travaux de Pré-Cop27, le Chef du gouvernement est revenu sur la vision de la RDC en matière de lutte contre le changement climatique.

«Le changement climatique est aujourd'hui le phénomène au centre des enjeux économiques, politiques et

environnementaux à cause duquel les États sont appelés à poser des actions concrètes en vue d'éviter le cataclysme climatique planétaire. Face à la triple crise planétaire, changement climatique, pertes de la biodiversité et pollution, la République Démocratique du Congo se présente désormais comme «Pays solution». La vision de la République Démocratique du Congo en matière de lutte contre les changements climatiques est de promouvoir une économie verte, résiliente et à faible émission de carbone, en gérant rationnellement et durablement ses importantes ressources naturelles, afin de garantir l'équilibre écologique et le bien-être social, économique, culturel et environnemental de sa population. Il s'est donc avéré crucial de rassembler les scientifiques spécialisés dans les questions des forêts, ressources en eau, changements climatiques, finances climatiques et des disciplines connexes», a souligné le Premier ministre Sama Lukonde.

De l'avis du chef du Gouvernement, les réflexions des scientifiques, conviés à ces trois jours d'échanges, ne devraient pas se limiter qu'au Bassin du Congo, mais s'étend également aux autres bassins tropicaux de la planète, notamment les bassins



La grande équipe gouvernementale a fait lundi le déplacement de Yangambi

de l'Amazonie et de l'Indonésie. Lesquels rendent les mêmes services écosystémiques à l'humanité, étant souvent confrontés à des problèmes similaires de protection et de préservation.

Le Premier ministre s'est dit, par ailleurs, satisfait de la tenue d'un tel forum international des scientifiques sur les forêts du bassin du Congo et d'autres bassins tropicaux de la planète face aux changements climatiques, forum qui se tient sous le haut patronage du Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Il a émis le souhait qu'au sortir de ce forum international, les options pratiques, politiques et scientifiques innovantes seront proposées en vue de renforcer la conservation et la sauvegarde de ces écosystèmes dans le but de garantir le développement socio-économique pour les populations du bassin du Congo qui, en tant

que premiers gardiens de ces forêts, et de sa biodiversité, doivent en être les premiers bénéficiaires.

Après avoir lancé les travaux de la Pré-Cop 27, le Premier ministre a pris la direction du site Congoflux, à 13 kilomètres de Yangambi, où il est allé visiter la tour à flux. Et, pour immortaliser cette journée scientifique sur le changement climatique, le Premier ministre a planté un arbre de «*Pricopsis elata*», autrement dit Afromozia, dans le site de la tour à flux.

LES ATTENTES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Très impliquée dans le combat mondial contre le changement climatique, la Société civile environnementale pense que cette réunion sera une occasion de montrer au monde entier en quoi la RDC est le «Pays-solution» à la crise climatique planétaire et qu'elle mérite une compensation.

«A notre niveau, nous avons pensé que c'est une très belle initiative pour la RDC en tant que «pays-solution». Nous occupons aujourd'hui des forêts primaires et d'autres valeurs. A ce jour, c'est le bassin du Congo, notamment les forêts de la RDC qui restent l'espoir de l'humanité en termes de puits de carbone», a déclaré, à ce propos, Josué Aruna, président de la SOCEARUCO, opérant dans la province du Sud Kivu.

Les acteurs de la Société civile ont demandé, par ailleurs, l'implication de toutes les parties prenantes, y compris les communautés locales et peuples autochtones pour la réussite de ces travaux.

«Ces assises ont une portée qui va essayer de réveiller la conscience collective. À partir du niveau communautaire jusqu'au niveau des décideurs politiques. Que tous, nous ayons l'intérêt de protéger d'abord nos forêts. C'est le moment ou jamais que la RD Congo doit prendre sa place de pays-solution», clame tout haut la Société civile œuvrant dans le secteur de l'environnement

Le choix de Yangambi, pour abriter ces travaux, se justifie notamment par la présence, dans cette localité du territoire d'Isangi, d'un important Institut national pour la recherche agronomique (INERA), réservoir d'une importante biodiversité mondiale reconnue.

La localité de Yangambi est située sur la rive droite du fleuve Congo, à 100 kilomètres à l'Ouest de la ville de Kisangani. Les 235000 hectares de forêt autour de Yangambi ont été déclarés «Réserve de biosphère» en 1976, dans le cadre du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO.



Le Premier ministre posé sous la tour du site Congoflux, à 13 kilomètres de Yangambi

La pénurie de carburant perturbe la rentrée scolaire et impose une corvée aux Kinois

Si la rentrée scolaire 2022-2023, le lundi 5 septembre 2022, a été douce et apaisée, les bouleversements viennent plutôt de la pénurie de carburant à la pompe qui gagne les stations-service de la ville de Kinshasa. Depuis lundi, on assiste à une longue des automobilistes devant les stations-services. Démuni, le Gouvernement reconnaît les perturbations et promet de rétablir la situation à partir du 14 septembre lorsqu'accosteront les nouveaux tankers au port pétrolier d'Ango-Ango, dans la province du Kongo central. Pourtant, il y avait moyens d'éviter cette situation inconfortable. Circuler dans la ville de Kinshasa devient un casse-tête. Dans un communiqué daté du 17 août 2022, SEP Congo, principale société de transport et de distribution des produits pétroliers, avait lancé l'alerte. Malheureusement, le Gouvernement n'en avait pas mesuré l'ampleur.

ECONEWS

Dans la ville de Kinshasa, la pénurie de carburant à la pompe tombe au mauvais moment. En effet, elle coïncide avec la rentrée scolaire, depuis le lundi 5 septembre 2022, rendant plus que jamais difficile le déplacement dans la ville de Kinshasa. Sans compter les embouteillages qui caractérisent déjà les routes exigües de la capitale congolaise.

Pour les autonomistes qui disposent encore de quelques litres de carburant dans leur réservoir, c'est une aubaine. Dans le transport en commun déjà, le phénomène tant décrié de «demi-terrain» (sectionner le parcours, Ndlr) a refait surface, au grand dam des Kinois, médusés, qui ne savent plus à quel Saint se vouer.

Pour le moment, le Gouvernement via le ministère des Hydrocarbures semble quelque peu dépassé par l'ampleur de la pénurie en produits pétroliers qui paralyse déjà la ville de Kinshasa. Dans les stations-services, les longues files d'attente ont réapparues.

Dans un communiqué, largement partagé sur la toile, le ministère des Hydrocarbures a annoncé une réduction drastique du stock de carburant à Kinshasa et à travers le pays,

obligeant, selon lui, les distributeurs pétroliers à recourir au contingentement en assurant le service minimum. C'est ce qui justifie le rationnement des ventes et les longues files d'attente aux stations-services.

«Dans le souci d'éviter la rupture totale, le Gouvernement, en concertation avec les entreprises opérant dans le secteur, s'est résolu à appliquer le plan de contingentement en vue de faire baisser de 1.100 m³ à 660 m³/jour la consommation en essence dans la ville rien que pour l'essence ainsi que le jet» A1, indique le ministère des Hydrocarbures.

A cet effet, le ministère joue la carte de l'apaisement et indique que «le navire transportant le jet est à quai à Banana depuis le 3 septembre 2022 pour livrer le carburant à la SOCR. Il reviendra à celle-ci de faire avancer la cargaison vers Ango-Ango pour son acheminement vers Kinshasa. Ce stock devrait atteindre la capitale dans une semaine».

Quant à l'essence, de plus en plus rare dans les stations-services, le ministère précise que «le prochain navire est annoncé pour le 14 septembre». Pour l'instant, dans les stations-services, on ne sait pas satisfaire toute le monde. Qui plus est, les plus chanceux sont

contraints d'acheter une quantité limitée de litre de carburant.

SEP A PRÉVENU, MAIS...


Curieusement, dans un communiqué daté du 17 août 2022, SEP Congo avait vu le danger venir. Elle avait d'ailleurs lancé l'alerte qui est restée, malheureusement, dans sans effet au niveau du Gouverne-

ment. En réalité, l'anticipation n'a pas été au rendez-vous. Pour quelle raison ? Difficile à dire.

On sait néanmoins que les pétroliers distributeurs sont, depuis toujours, confrontés à ce sempiternel problème de retard de paiement de manque à gagner qui leur est dû par l'Etat congolais par le fait de la subvention du carburant à la pompe. Ce qui, se

défendent-ils, perturbe leur plan d'approvisionnement.

Pour le moment, les automobiles doivent prendre leur mal en patience, avec l'espoir que la situation se normalise après le 14 septembre, date de l'arrivée du navire transportant de l'essence sur le littoral de la République Démocratique du Congo.



SEP-CONGO S.A.
Société anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital social de 2.400.000.000 CDF
Siège social : n°1, Avenue des Pétrôles
Kinshasa - Gombe, République Démocratique du Congo
Immatriculée au RCCM sous le N°CD/KIN/RCCM/14-B-3596

Kinshasa, le 17/08/2022
N/REF : SEPCONGO/067/DCS/BIM/2022

Transmis copie pour information à :

- S.E. Monsieur le Ministre de l'Economie Nationale ;
- Monsieur le Président du Groupement Professionnels des Distributeurs des Produits Pétroliers, GPDP ;
- Monsieur le Président du Conseil d'Administration de SEP CONGO SA
(Tous) à KINSHASA

**A Son Excellence Monsieur le Ministre des Hydrocarbures
A KINSHASA/LINGWALA**

Excellence Monsieur le Ministre,

CONCERNE : STOCKS PHYSIQUES DISPONIBLES DANS LE COMPLEXE AU 17/08/2022

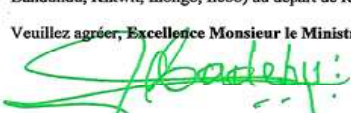
Au regard des arrivées tardives des tankers de Mogas et de Jet A-1 tels qu'annoncés au CPI du 16/08/2022, nous sommes dans l'obligation d'appliquer un rationnement sur ces deux produits à dater de ce 18 août 2022 afin d'assurer la soudure avec les prochaines cargaisons à recevoir à SEP/Ango-Ango.

En Mogas, le prochain tanker est prévu le 21/08/2022. Le stock disponible est de 8.441 m³, pour une couverture de 8 jours maximum allant jusqu'au 23/08/2022 sans rationnement. Pour assurer la soudure avec les produits qui seront disponibles à Kinshasa à partir du 25/08/2022, il est impératif d'appliquer un contingentement à 800 m³/jour sur les livraisons de la ville de Kinshasa.


En Jet A-1, le prochain tanker est prévu le 15/09/2022. Le stock actuel est de 4.664 m³, pour une couverture de 13 jours maximum allant jusqu'au 28/08/2022. Pour assurer la soudure avec les produits qui seront disponibles à Kinshasa à partir du 20/09/2022, il est impératif de rationner à 180 m³/jour les livraisons à HRS (Aéroport de N° djili). Les Sociétés commerciales seront tenues d'envoyer un NOTAM à leurs clients.

Le Transit ainsi que les chargements vers l'Intérieur sont, de toute évidence, suspendus jusqu'à l'amélioration du niveau des stocks dans le Complexe, avec risque de rupture de stocks d'hydrocarbures dans toutes les localités approvisionnées par la voie fluviale (Mbandaka, Bumba, Kisangani, Akula, Bandundu, Kikwit, Inongo, Ilebo) au départ de Kinshasa.

Veillez agréer, Excellence Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.



Jean MADEBU BUNGA MADRANDELE,
Administrateur
Directeur Général Adjoint



KOUAME KOUAME Joseph,
Administrateur
Directeur Général

Sankuru : l'UNICEF et ses partenaires répondent à la flambée de choléra

VÉRON K

Selon un communiqué du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) parvenu à notre Rédaction, plus de 30.000 personnes dont 17.000 enfants sont menacés par une flambée de choléra qui sévit dans la province du Sankuru. Pour ce faire, une équipe multisectorielle de cet organisme international et du matériel vital y sont déployés

pour aider le ministère de la Santé publique à contrôler et enrayer cette flambée.

L'UNICEF qui se dit inquiet du taux de létalité alarmant de près de 10% indique que, sur 259 cas suspects signalés au 29 août 2022, vingt-quatre ont perdu la vie, dont huit enfants. «La propagation de cette flambée de choléra nous inquiète fortement car les voies de communication sont très nombreuses dans la région. Les

enfants sont souvent les premières victimes de choléra qui peut se transmettre très rapidement si nos actions ne sont pas renforcées dans les meilleurs délais», a affirmé le représentant de l'UNICEF en RDC, Grant Leaity. Et d'ajouter : «Les défis à relever sont très nombreux sur place où il manque du personnel et des moyens. De nombreuses zones sont isolées et les moyens de communication mobile sont très limités, d'où

des conséquences sur la surveillance et la réactivité des équipes de la riposte».

Depuis le 17 août dernier, l'UNICEF a également déployé sur le terrain des spécialistes de la santé, l'eau et l'assainissement, et l'engagement communautaire. Plus de 7 tonnes de matériel médical et d'eau, d'hygiène et assainissement ont été envoyés sur place pour appuyer l'ensemble des actions entreprises par les autorités pro-

vinciales.

L'UNICEF dit avoir déjà mobilisé 170.000 \$ de ses fonds propres pour répondre à la flambée de choléra. Au total, 2,3 millions de dollars US sont au-jour d'hui nécessaires pour renforcer les activités d'urgence, stopper la propagation de cette épidémie et protéger les enfants dans les zones de santé affectées dans la province de Sankuru, ainsi que celle avoisinante du Haut-Lomami.

La vertu politique ou le principe qui fait agir l'Etat-éthique

La République désigne la chose publique, mieux, une société gouvernée par l'intérêt public et uniquement dans cet intérêt. Elle appartient à tous ses citoyens, sans exception. Mais, seuls ceux de ses citoyens dotés de la vertu politique, qui sont donc foncièrement attachés à l'intérêt collectif, font à l'Etat un sacrifice continu d'eux-mêmes, de leurs répugnances, de leur égoïsme, de leur indiscipline, de leur avidité, bref, de tous leurs appétits personnels et qui sont épris d'équité et de justice, sont éthiquement appelés à la diriger du sommet à la base.

Cependant, ces qualités et compétences politico-idéologiques, indispensables à la bonne conduite des affaires de l'Etat, ne se trouvent jamais, mais alors jamais, concentrées et confinées dans une seule et même tribu, dans une seule et même ethnie, dans une seule et même entité linguistique, dans une seule et même entité territoriale de base, dans une seule et même province ou dans une seule et même confession religieuse, par exemple. Et pour cause ?

COMPETENCES POLITIQUES

Qu'on se le dise sans ambages : Quel que soit le degré des qualités et des compétences politiques avérées de certains de leurs ressortissants, il n'existe, dans aucun pays au monde, de tribu d'Etat, d'ethnie d'Etat, d'entité linguistique d'Etat, d'entité territoriale de base d'Etat, de province d'Etat ou de confession religieuse d'Etat, celle qui aurait reçu de Dieu ou de la Constitution la mission d'occuper exclusivement ou majoritairement les institutions politiques, les entreprises publiques et les services publics d'une République.

Les qualités et compétences politico-idéologiques, nécessaires à l'exercice des fonctions régaliennes de président de la République, de chef de corps politiques constitués, de ministre et de toutes les autres hautes responsabilités publiques sont plutôt troublés chez quelques rares citoyens de toutes les tribus, de toutes les ethnies, de tous les groupes linguistiques, de toutes les entités territoriales de base, de toutes les provinces ou de toutes les confessions religieuses. A condition que le demandeur de ces oiseaux rares soit prémuni du courage et de la volonté politiques lui permettant de les rechercher objectivement, méticuleusement, activement et systématiquement à travers tout le pays.

INCOMPETENT POLITIQUE

Si un leader politique prétend le contraire, en brandissant d'illusoire et de fallacieux

prétextes d'ethnie, de province ou de confession religieuse possédant les meilleures compétences politiques du pays pour justifier son comportement sociopolitique pourtant inéquitable et injuste, il faudrait alors le tenir à l'œil. Car, il se pourrait qu'il s'agisse là d'un dangereux promoteur et défenseur du tribalisme, de l'ethnocentrisme, du chauvinisme linguistique, du régionalisme, du fondamentalisme religieux, etc., qui sont des constructions spirituelles humaines négatives. Ils expriment des sentiments d'attachement exagéré, excessif et maladif des humains à leur tribu, à leur ethnie, à leur entité linguistique, à leur région ou à leur confession religieuse.

Sentiments xénophobes, le tribalisme, l'ethnocentrisme, le chauvinisme linguistique, le régionalisme, le fondamentalisme religieux, etc., enferment les gens dans leurs carcans tribaux, ethniques, linguistiques, régionaux ou religieux. Les porteurs de ces sentiments discriminent et excluent les «étrangers» à leur milieu d'origine. Ils divisent et séparent les communautés humaines entre elles. Ils conduisent souvent à des conflits intercommunautaires ou à la dislocation des Etats.

Un leader politique qui renforce les faiblesses et les défauts d'un Etat autoritaire, en y ajoutant les sentiments xénophobes ci-dessus décrits, ne pourrait prétendre travailler pour l'avènement d'un Etat-éthique ou de droit. Il serait, dans le fond, politiquement incompétent. Autrement-dit, il serait incapable de se mettre sincèrement au service du pays dans son ensemble et de tous ses concitoyens. Sans discrimination ou distinction.

EQUILIBRES GEOPOLITIQUES

En effet, le principe qui fait agir l'Etat-éthique ou de droit, c'est plutôt ce qu'Aristote, Montesquieu, Jean-Jacques Rousseau et Jean-Jacques Chevallier, désignent, à tour de rôle, par l'expression «VERTU POLITIQUE». Et, justement, les véritables hommes d'Etat sont ceux qui sont habités par

ce principe de vertu politique, qui sont donc fondamentalement attachés à l'intérêt public, qui font à l'Etat un sacrifice continu d'eux-mêmes, de leurs répugnances, de leur égoïsme, de leur indiscipline, de leur avidité, bref, de tous leurs appétits personnels. Ce type de leaders politiques, comme Nelson Mandela et Julius Nyerere, ne transforment jamais, mais alors jamais, leur propre terroir ethnique ou provincial en centre d'intérêt national. Au contraire, censés se laisser toujours guider par les principes sacrés d'équité et de justice dans tout ce qu'ils entreprennent, ils visent le développement général et durable de toutes les entités sociopolitiques et de tous les citoyens. En vue de la cohésion nationale et sociale de l'Etat qu'ils conduisent.

D'où, parmi les diverses stratégies qu'ils utilisent pour y parvenir, s'impose obligatoirement, outre les qualifications et compétences politiques avérées, l'établissement des équilibres géopolitiques entre les différentes entités ethniques, linguistiques, territoriales de base, provinciales, religieuses, etc. Particulièrement lors de la désignation des candidats au sein de leur parti politique, de la nomination discrétionnaire des personnalités à de hautes fonctions politico-idéologiques, politico-politiques, politico-judiciaires, politico-administratives, politico-socioculturelles, politico-militaires, politico-sécuritaires et de la répartition des investissements publics et privés à travers le pays.

Mettre l'accent sur l'établissement obligatoire des équilibres géopolitiques, c'est exiger la distribution équitable et juste des postes à caractère politique et des investissements tant publics que privés entre les différentes composantes de la communauté nationale. Et ce, en vue du développement intégral, intégré, harmonieux et durable du pays. En tenant compte des spécificités et des aspirations de chacune des entités territoriales décentralisées.

Car, la géopolitique, telle qu'inventée par les socio-démocrates suédois il y a 98 ans, se veut d'abord être l'étude approfondie des rapports entre les données naturelles de la géographie et la politique d'administration et de gestion d'un Etat avant de s'étendre aux rapports régissant les divers Etats entre eux. Que ce soit sur le plan interne ou externe, les équilibres géopolitiques sont donc l'expression de l'équité et

de la justice. A l'interne, ils combattent, notamment, les antivaleurs telles que le tribalisme, l'ethnocentrisme, le régionalisme, le fanatisme linguistique, le fondamentalisme religieux et leurs cohortes de discriminations, d'exclusions, d'injustices, etc., en matière de gouvernance publique. Ils valorisent, rapprochent, rassemblent et unissent les diverses communautés humaines. Ils renforcent ou consolident la conscience nationale, l'unité nationale et la cohésion sociale, surtout dans les Etats de peuplement composite comme la RD Congo.

La large intégration de cet Etat multiethnique, multiculturel, multilingue, multiconfessionnel, etc, se réalisera, lentement mais sûrement, notamment par le biais des équilibres géopolitiques mutuellement réfléchis et stratégiquement montés au cours des différents régimes politiques qui le dirigent. Les subterfuges communautaristes des leaders politiques égo-centriques, endins à nommer prioritairement et majoritairement des ressortissants de leur propre tribu, de leur propre ethnie, de leur propre entité linguistique, de leur propre entité territoriale de base, de leur propre province ou de leur propre confession religieuse à des postes de hautes responsabilités publiques et à drainer l'essentiel des investissements publics et privés de leur mandat politique vers leur propre terroir ethnique ou provincial, en se retranchant derrière de chimériques et de fallacieux prétextes, sont susceptibles de conduire un Etat de peuplement composite tel que le nôtre vers d'inextricables tribulations ou vers l'implosion.

Quelques exemples concrets pour s'en convaincre? Après 69 ans d'existence en tant qu'Etat de peuplement composite uni, l'omnipotente URSS (Union des Républiques Socialistes Soviétiques) s'est désintégrée, tel un amas de sable soufflé par un très puissant vent, à cause, essentiellement, de la géopolitique de domination inouïe et insupportable de la Russie par rapport aux autres républiques soviétiques. De même, la Yougoslavie post-Tito s'est émietlée en raison, principalement, de l'hégémonie géopolitique insoutenable de la Serbie comparativement aux autres républiques yougoslaves. Tout près de la RD-Congo, le Soudan s'est scindé en deux Etats distincts et séparés suite aux déséqui-

bres géopolitiques criants entre le Nord, arabe et musulman dominant, et le Sud, noir, chrétien et animiste dominé. Enfin, le Sri-Lanka vit, depuis environ 49 ans, des tribulations dues à la domination inqualifiable du Sud, indien et bouddhiste, sur le Nord, tamoul, hindou et chrétien.

ETAT-ETHIQUE

A partir de cette vérité implacable, les planificateurs officiels des programmes et projets de développement et les chasseurs des meilleures têtes politiques, hautement qualifiées et compétentes, doivent s'armer d'intégrité morale, de courage et de volonté politiques leur permettant d'appliquer le principe démocratique d'égalité de chances à l'égard de toutes les entités ethniques, territoriales de base, provinciales, linguistiques et religieuses et de tous les citoyens remplissant les conditions objectives prescrites dans la Constitution.

Quand les planificateurs officiels du développement identifient sérieusement et objectivement les différents sites des 145 territoires devant recevoir des investissements tant publics que privés et que le gouvernement finance et réalise effectivement tous les projets de développement sélectionnés dans tous les 145 territoires, le développement intégral, intégré et durable de la Rd-Congo peut alors être espéré.

Lorsque tous les rares génies politiques de toutes les tribus, de toutes les ethnies, de toutes les entités linguistiques, de toutes les entités territoriales de base, de toutes les provinces, de toutes les confessions religieuses, etc., deviennent précieux aux yeux de l'écrasante majorité des caciques des partis politiques, de l'écrasante majorité des chasseurs des meilleures têtes politiques et de l'écrasante majorité des électeurs, les droits inaliénables de tous les citoyens rd-congolais sont particulièrement et indistinctement respectés.

Quand tous les gouvernants réellement institués de Dieu, selon Romains 13 : 1 - 7, se consacrent sincèrement à l'intérêt général, la Rd-Congo peut alors se retrouver profondément intégrée et sa cohésion assurée. Une RD Congo dans laquelle les citoyens pourraient s'asseoir, ensemble, à la table de la convivialité que vise tout véritable Etat-éthique ou de droit.

MUSENE SANTINI BELASAYON

Kenya : confirmé président, William Ruto tourne définitivement la page Uhuru Kenyatta

La Cour suprême kenyane a confirmé lundi l'élection de William Ruto à la présidence du Kenya, mettant un terme à des semaines de controverses et d'incertitude après des accusations de fraudes lancées par son rival Raila Odinga. C'est la page Uhuru Kenyatta qui est définitivement tournée, après deux mandats à la présidence de la République.

ECONEWS AVEC AFP

Le président élu a appelé à l'unité, tendant «une main fraternelle» à ses adversaires. «*Nous ne sommes pas des ennemis, nous sommes des Kényans*», a-t-il lancé dans son premier discours en tant que futur chef de l'Etat.

A l'unanimité, la Cour suprême a confirmé les résultats annoncés le 15 août par la commission électorale indépendante (IEBC) donnant le vice-président sortant Ruto vainqueur d'un des scrutins les plus serrés de l'histoire du Kenya, avec environ 233.000 voix d'avance (50,49% contre 48,85%) sur Raila Odinga.

Figure historique de l'opposition soutenue cette année par le président sortant Uhuru Kenyatta, Raila Odinga avait crié à la fraude et saisi la Cour suprême, affirmant mener «un combat pour la démocratie et la bonne gouvernance». Mais ce vétéran de la politique (77 ans), qui a contesté les résultats des trois dernières présidentielles, n'a pas obtenu l'annulation du scrutin, comme en 2017 après

une décision - inédite en Afrique - de la Cour suprême. Il a acté sa cinquième défaite en autant de candidatures, disant «*respecter*» le verdict même s'il le «*désapprouve avec véhémence*».

Les sept juges ont estimé que «*les irrégularités signalées n'étaient pas d'une ampleur suffisante pour affecter les résultats définitifs*», a expliqué la présidente de la Cour suprême, Martha Koome.

Le camp Odinga affirmait notamment que les serveurs de l'IEBC avaient été piratés pour y introduire des formulaires de résultats falsifiés, mais «*aucune preuve crédible n'a été présentée*», a-t-elle affirmé.

AUCUN INCIDENT

L'annonce a déclenché la ferveur chez les partisans de William Ruto, de la capitale Nairobi jusqu'à ses fiefs de la vallée du Rift.

«*Il est maintenant le président de tous les Kényans (...)* Nous devons être ensemble, lui donner du temps et il agira pour le bien de notre pays», assure Boniface Siene, qui cumule deux emplois - d'agent



Le nouveau président kenyan William Ruto après l'annonce de la Cour suprême, validant sa victoire aux dernières élections.

de sécurité et de moto-taxi.

A Kisumu, bastion pro-Odinga dans l'ouest du pays, les partisans de «*Baba*» faisaient grise mine. Mais, contrairement au 15 août où l'annonce des résultats avait déclenché des échauffourées, aucun incident n'était à déplorer. «*On ne veut pas de troubles parce qu'on réalise que c'est nous qui souffrons*», explique Nelima Atieno, vendeuse de vêtements d'occasion. «*Nous sommes d'accord avec la Cour parce qu'on ne peut pas changer le verdict, même s'il est douloureux*», estime Kevin Omolo, conducteur d'un «*matatu*» (minibus), résigné.

De nombreux Kényans se disaient soulagés de voir le feuilleton électoral prendre fin et impatientés de voir les nouveaux dirigeants s'atteler à

améliorer leurs conditions de vies. William Ruto deviendra officiellement le cinquième président depuis l'indépendance en 1963 après sa prestation de serment le 13 septembre.

Uhuru Kenyatta a promis une «*transition en douceur*», se gardant toutefois de féliciter son ancien vice-président, avec qui il est en rupture depuis plusieurs années.

MATURITÉ

Cette élection était scrutée de près, considérée comme un test de maturité démocratique pour le pays de 50 millions d'habitants.

Le Kenya est vue comme une locomotive économique de l'Afrique de l'Est et un pilier de stabilité dans une région tourmentée, mais les périodes électorales ont régulièrement été sources de troubles -

les plus meurtriers, en 2007, ont fait plus de 1.100 morts.

Le Département d'Etat américain a félicité dans un communiqué William Ruto pour sa victoire, Raila Odinga pour avoir «*respecté la décision de la Cour suprême*» et «*le peuple kényan pour la conclusion d'un processus électoral pacifique*».

William Ruto, qui s'est fait le héraut des «*débrouillards*» du petit peuple et a prôné une «*économie du bas vers le haut*», hérite d'un pays en proie à l'inflation et à une sécheresse qui a plongé dans la faim des millions de personnes dans le Nord et l'Est.

Le nouveau président et son vice-président Rigathi Gachagua - tous deux dotés d'une réputation sulfureuse mêlant accusations de violences, de corruption, d'appropriation de terres et de détournement de fonds - devront également faire face à l'envoie de la dette et à une corruption endémique.

Ils devront composer avec un parlement où la coalition d'Odinga dispose d'une courte majorité. Mais pour l'analyste à l'International Crisis Group, Murithi Mutiga, «*le grand gagnant des élections est le peuple kényan*»: «*A une époque, les élections étaient une affaire de vie ou de mort, elles sont désormais une routine*».

Les positions de la Jordanie et du Maroc sur la question palestinienne sont identiques, soutient Nasser Bourita

Les Royaumes de Jordanie et du Maroc partagent les mêmes positions en ce qui concerne la question palestinienne, a affirmé, lundi à Amman, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Lors d'un point de presse conjoint avec son homologue jordanien Ayman Safadi, à l'issue de leurs entretiens à Amman, M. Bourita a indiqué que ces positions sont fondées sur des références arabes à la solution à deux États et à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant aux frontières du 4 juin 1967, avec Al-Qods-Est comme capitale.

Il a ajouté que le Maroc soutient le rôle central de la Jordanie dans la cause palestinienne et le rôle de SM le Roi Abdallah II concernant la tutelle des Lieux saints islamiques dans la ville d'Al-Qods.

Le ministre marocain a souligné que Sa Majesté le Roi Mohammed VI appuie ce rôle et appelle à la coordination avec la Jordanie dans tout ce qui concerne la cause palestinienne et les Waqfs et Lieux islamiques dans la Ville sainte d'Al Qods.

Il a ajouté que les deux pays œuvrent ensemble pour soutenir les Maqdessis et préserver aussi l'identité arabe et islamique de la ville d'Al-Qods.

M. Bourita a également mis en exergue la poursuite de la coordination entre le Maroc et la Jordanie dans le cadre de la Ligue arabe et de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et dans tous les fora internationaux, partant du partage par les deux pays des mêmes visions, en application des directives de leurs dirigeants, à travailler ensemble au profit de la sécurité et de la stabilité régionales et internationales.

Il a indiqué qu'en appli-

cation des Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la coordination du Maroc est permanente avec la Jordanie, «*qui constitue un partenaire et un allié avec lequel le Royaume partage les mêmes visions sur toutes les questions bilatérales, régionales et internationales*».

S'agissant, par ailleurs, de la question du Sahara marocain, M. Bourita a exprimé l'appréciation du Maroc de la position constante du Souverain hachémite et de la Jordanie au sujet de l'intégrité territoriale du Royaume, mettant en avant que la décision de SM le Roi Abdallah II d'ouvrir un consulat général à Laâyoune est un signe fort de ce soutien, que Sa Majesté le Roi, le gouvernement et le peuple marocains apprécient hautement.

Le Royaume hachémite de Jordanie a réaffirmé sa position constante soutenant l'in-

tégrité territoriale du Royaume du Maroc. Cette position a été réitérée lors de la rencontre entre Nasser Bourita et le ministre jordanien des Affaires étrangères et des Expatriés, Ayman Safadi, lundi à Amman, au cours de laquelle les deux responsables ont discuté des moyens d'activer la coopération dans divers domaines et d'élargir les champs de coopération, reflétant ainsi la profondeur des relations fraternelles parvenues par Sa Majesté le Roi Mohammed VI et Son frère Sa Majesté le Roi Abdallah II.

Lors d'un point de presse tenu à l'issue de ces entretiens, M. Safadi a réaffirmé la position constante du Royaume de Jordanie soutenant l'intégrité territoriale du Royaume frère du Maroc et la nécessité de régler la question du Sahara marocain sur la base de l'initiative d'autonomie, et d'une manière qui

garantit et préserve l'intégrité territoriale du Maroc et la souveraineté du Royaume sur l'ensemble de son territoire.

Il a affirmé en outre que la Jordanie est fière des relations stratégiques et historiques qui lient les deux Royaumes, qui s'attèlent à développer ces liens dans divers domaines en application des directives des dirigeants des deux pays.

Par ailleurs, le ministre jordanien a indiqué avoir discuté avec son homologue marocain des mesures pratiques nécessaires pour activer la coopération conformément à la déclaration au sommet issue de la rencontre de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et de Son frère, Sa Majesté le Roi Abdallah II à Casablanca en 2019, et qu'ils ont décidé d'entamer les préparatifs pour la tenue, à Amman dès que possible, de la Haute commission mixte qui s'était réunie au Maroc en 2016.

Avec MAP

Énergie : les cours élevés apportent d'énormes revenus à la Russie

Selon un rapport du Centre for research on energy and clean Air (CREA), basé en Finlande, la Russie a engrangé 158 milliards d'euros en six mois de guerre.

ECONEWS AVEC AFP

La Russie a engrangé 158 milliards d'euros de revenus tirés des exportations d'énergies fossiles en six mois de guerre, profitant de cours élevés, selon le rapport d'un centre de recherche indépendant publié mardi, qui appelle à des sanctions plus efficaces. « La flambée des cours des énergies fossiles signifie que les revenus actuels de la Russie sont bien au-dessus de ceux des années précédentes en dépit des réductions des volumes exportés », souligne le rapport du Centre for research on energy and clean Air (CREA), basé en Finlande.

Les cours du gaz se sont envolés à des niveaux historiques en Europe tandis que ceux du pétrole ont fortement grimpé au début de la guerre avant de reculer plus récemment. « On estime que les exportations d'énergies fossi-

les ont contribué pour 43 milliards d'euros au budget fédéral russe, aidant à financer des crimes de guerre en Ukraine », ont calculé les auteurs. Ces chiffres ont été estimés sur les six premiers mois de la guerre qui a suivi l'invasion de l'Ukraine par la Russie, du 24 février au 24 août.

DES RÈGLES « PLUS FORTES » DOIVENT ÊTRE MISES EN PLACE

Sur cette période, le CREA estime que le premier importateur des énergies fossiles russes a été l'Union européenne (pour 85,1 milliards d'euros), suivie par la Chine et la Turquie. L'UE a décidé d'un embargo progressif sur ses importations de pétrole et de produits pétroliers. Elle a aussi déjà mis fin à ses achats de charbon mais le gaz russe, dont elle est très dépendante, n'est pour l'instant pas concerné. Le centre de recherche estime toutefois que l'embargo euro-



L'augmentation des prix de l'énergie a rapporté gros à la Russie.

péen sur le charbon – mis en œuvre le 10 août – a porté ses fruits, les exportations russes étant depuis tombées à leur plus bas niveau depuis l'invasion de l'Ukraine. « La Russie a échoué à trouver d'autres acheteurs », écrivent les auteurs du rapport.

Le CREA juge en revanche que des règles « plus fortes » doivent être mises en

place pour éviter que le contrôle russe n'entre sur des marchés sur lesquels il est censé être interdit. Les sanctions occidentales sont aujourd'hui trop aisément contournées, selon lui. « L'UE doit interdire l'utilisation de navires et de ports européens pour l'acheminement de pétrole russe vers des pays tiers », estime-t-il ainsi. Le Royaume-Uni

est également appelé à bannir la participation de son secteur de l'assurance à de tels transports internationaux. De leur côté, les pays du G7 ont décidé vendredi de plafonner « urgemment » le prix du pétrole russe, un mécanisme complexe à mettre en place et destiné à porter un nouveau coup à la manne énergétique de Moscou.

Pourquoi les marchés ne croient plus dans l'euro

Pourquoi les marchés continueraient-ils de croire les européens compte tenu de tous leurs reniements ?

L'euro est passé sous la parité avec le dollar américain le 13 juillet dernier, ce qui n'était pas arrivé depuis décembre 2002, c'est-à-dire depuis presque 20 ans. Il s'est ensuite stabilisé sous 1,03 USD pendant quelques semaines, avant de rechuter sous la parité, le 22 août dernier, et de stagner autour de cette dernière depuis.

Certes, la dépréciation de l'euro peut être bénéfique à des industries européennes d'export dont une partie importante des coûts est en euro, comme l'industrie aéronautique. Cependant, deux constats viennent moduler cet impact positif : d'une part, cette dépréciation se fait dans un contexte particulier de renchérissement des matières premières, notamment énergétiques, libellées principalement en dollar, et d'inflation persistante ; d'autre part le poids de l'industrie dans le PIB des économies du sud de la zone euro a tant reculé depuis l'introduction de la monnaie unique, que ce coup de fouet de compétitivité n'a pas autant d'effet qu'il aurait pu en avoir il y a encore 20 ans.

De fait, malgré cette dépréciation, les anticipations de

croissances de la zone euro demeurent très faibles, y compris pour l'économie allemande qui a affiché un déficit commercial en mai 2022, du jamais vu depuis la réunification. En outre, l'affrontement qui se précise sur la question taïwanaise entre, d'une part, la Chine et, d'autre part, le bloc euro-atlantique emmené par les Etats-Unis, n'est pas pour rassurer sur les perspectives à moyen terme des exportations allemandes vers leur premier client mondial : Pékin.

Surtout, la dépréciation tendancielle de l'euro par rapport au dollar très sensible à partir de 2014, en comparaison de la période 2004-2014, tend à sanctionner une politique monétaire constamment expansionniste, que l'Euro-système semble incapable de freiner réellement, et qui est la première cause de l'inflation que l'on connaît. Celle-ci était visible dans le prix des actifs financiers et de l'immobilier depuis plusieurs années. Elle l'est maintenant dans les biens de la vie courante et ne semble pas jusqu'à maintenant réellement combattue par la BCE.

LES EUROPÉISTES FONT FACE À UN PROBLÈME DE CRÉDIBILITÉ

Si les européens s'alar-

ment de la chute de l'euro, ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes. La dépréciation de l'euro résulte d'une défiance généralisée des marchés contre la monnaie unique et cette défiance résulte elle-même du fait que les européens ne respectent pas leurs propres règles, ni leur propre parole et qu'ils ne tirent jamais les leçons de l'expérience et des échecs.

Cela a d'abord été le « quantitative easing » qui piétine l'esprit, sinon la lettre, de l'article 123 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne – qui interdit aux banques centrales de la zone euro de financer les Etats. Cette disposition est censée prévenir le phénomène de l'« aléa moral », c'est-à-dire de l'endettement sans fin d'un Etat auprès de sa banque centrale sans que ce dernier n'ait à en supporter les désagréments. L'explosion inouïe de la dette française sous Macron pendant la pandémie illustre ce danger de l'« aléa moral ».

En parallèle, il y a eu le piétinement du principe de concurrence libre et non faussée, pourtant proclamé hautement dans les traités européens, puisqu'en rachetant massivement des actifs sur les marchés et en comprimant les taux, la BCE a faussé le prix de ces actifs, créé des bulles

et écrasé les primes de risque dont les Etats émetteurs de dette auraient dû s'acquitter, alimentant le cercle vicieux de l'« aléa moral ».

Puis il y a eu les annonces multiples du « tapering », c'est-à-dire de l'arrêt du quantitative easing, notamment fin 2018, sans que cela ne soit suivi d'effets rapides et concrets. Les européens n'ont pas respecté leurs engagements et ont continué, de ce fait, à ruiner leur crédibilité auprès des marchés. Le 21 juillet 2022, la BCE a d'ailleurs annoncé qu'elle continuerait de réinvestir les tombées du PSPP et du PEPP, ce dernier étant même prolongé jusqu'à, au moins, fin 2024.

Puis il y a eu le vol – il n'y a pas d'autre mot – extraordinaire d'une partie des réserves de la Banque de Russie qui ont été gelées sur un coup de menton de Bruxelles, à la demande de Washington, en contradiction totale avec le principe fondamental de protection de la propriété privée.

Maintenant, il y a l'absence de volonté réelle de la BCE de lutter efficacement contre l'inflation, donc de protéger les investisseurs, alors que son mandat lui en fait obligation.

Pourquoi les marchés continueraient-ils de croire les européens compte tenu

de tous leurs reniements ?

Enfin, les récents développements concernant le conflit en Ukraine ont démontré de façon éclatante que les européens ne sont même pas capables de défendre les intérêts bien compris de leurs propres économies. L'exemple allemand est éloquent : cet Etat, qui avait un besoin vital du gaz russe – il avait même contribué à construire le gazoduc Nord Stream 2 à grand frais pour l'acheminer en quantité – a préféré complaire aux Etats-Unis en prenant des sanctions contre la Russie, débouchant sur la quasi-coupure de son approvisionnement gazier, plutôt que de défendre ses intérêts nationaux.

L'euro apparaît désormais clairement pour ce qu'il est : la monnaie d'un ensemble colonial sous suzeraineté américaine. Les marchés ont aussi intégré cela : l'évolution de l'euro dépend directement de la géopolitique de Washington, aujourd'hui hostile à la Russie, et demain, peut-être, plus hostile encore à la Chine. L'avenir à court, moyen ou long terme de l'euro est donc écrit. Il aura le même destin que toutes les monnaies coloniales : la dislocation, qui s'accompagnera d'une libération de la tutelle américaine.

AVEC CHRONIQUE AGORA

Léopards A de football : Sébastien Desabre intègre Pamphile Mihayo dans son staff technique

Lié à l'équipe nationale de football senior, Léopards A, de la République Démocratique du Congo, le Français Sébastien Desabre vient de désigner ses deux adjoints, à savoir le formateur, recruteur et entraîneur Rafael Hamidi Cuadros, ex-coach adjoint du Canada, ex-assistant technique de Wydad et ex-entraîneur des jeunes à Amiens, ainsi que Pamphile Mihayo, ancien entraîneur de TP Mazembe.

ECONEWS

Le sélectionneur-manager des Léopards A de la République Démocratique du Congo, Sébastien Desabre, a désigné comme adjoint 1 de la sélection nationale, le formateur, recruteur et entraîneur Rafael Hamidi Cuadros, ex-coach adjoint du Canada, ex-assistant technique de Wydad et ex-entraîneur des jeunes à Amiens. Le deuxième désigné est Pamphile Mihayo, ancien entraîneur du TP Mazembe de Lubumbashi.

Le manager sélectionneur de l'équipe nationale de football, Sébastien Desabre, en séjour à Kinshasa, depuis plusieurs semaines, s'est en-

trevenu, le mardi 6 septembre 2022 avec le président a.i. de la Fédération congolaise de football association (FECOF), Donatien Tshimanga.

A l'issue de cet échange, le patron du staff technique de Léopards a annoncé la publication de la liste des joueurs retenus pour cette mise au vert, le jeudi 15 septembre 2022 via le site internet de la fédération.



Sébastien Desabre et ses adjoints reçus mardi au siège de la FECOFA

Cette réunion sert à baliser la voie, dans la perspective du stage qu'effectueront au Maroc les Léopards

seniors A pendant les dates FIFA du mois septembre.

L'échange s'est déroulé en présence du secrétaire

général de la FECOFA, Belge Situatata, du conseiller du président de la FECOFA, Santos Mutubile et du coordonnateur par intérim des équipes nationales, Dodo Landu.

La composition des membres du staff technique du nouveau sélectionneur Sébastien Desabre a été également évoquée autour de cette rencontre.

Le stage de Léopards de la RDC au Maroc sera le premier contact entre le nouveau patron du staff technique de l'équipe de la RDC et les joueurs retenus. La RDC disputera deux matches amicaux contre le Burkina Faso le 23 et la Sierra Leone le 27 septembre 2022.

Football : le TP Mazembe reporte son voyage de stage à Ndola

NANA KANKU

En prélude des interclubs de la Confédération africaine de football (CAF), les Corbeaux de TP Mazembe, alignés à la Ligue des champions de la CAF, ont organisé, mardi à Lubumbashi, une séance d'entraînement à laquelle étaient conviés la presse et public dans leur temple de Kamalondo.

Le chairman Moïse Katumbi Chapwe, présent dans les tribunes, a, à l'occasion, échangé avec les joueurs pendant une trentaine de minutes. Il a conseillé les joueurs et le staff de Mazembe de faire preuve de discipline et de maturité pendant la prochaine saison spor-



tive aussi bien dans le cadre de la cadre de la Linafoot (Ligue nationale de football) que de la Ligue des champions de la CAF.

Avant de quitter le stade, le patron de TP Mazembe est allé communier avec les supporters qui y étaient présents.

Contrairement à son programme, l'équipe ne quittera plus Lubumbashi ce mercredi 7 septembre pour Ndola, en Zambie. Le voyage est décalé à vendredi prochain.

Le staff de TP Mazembe explique ce léger décalage par le fait que les

internationaux locaux qui ont participé aux éliminatoires du CHAN 2023 ne gagnent Lubumbashi que ce mercredi.

Pour cette saison sportive, le TP Mazembe s'est fixé de grandes ambitions, déterminé à amener l'équipe à un niveau très élevé tant au niveau national que continental.

Pendant ce temps, à Kinshasa, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) affûte aussi ses armes. Le club prévoit deux matches amicaux au centre Ujana de la commune de la Gombe. Deuxième représentant de la RDC à la Coupe de la CAF, à côté de FC Saint Eloï Lupopo de Lubumbashi, DCMP s'attèle, pour le moment, à étoffer son effectif.

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/
Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/
89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :
kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU
Véron KONGO

Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
A.T. MPUU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

Otis Ngoma se réjouit d'avoir réussi à qualifier la RDC au CHAN, Algérie 2023

Le sélectionneur national des Léopards A' de la RDC, Otis Ngoma Kondi, s'est réjoui d'avoir réussi à qualifier les Léopards à la 7^{ème} édition du Championnat d'Afrique des nations (CHAN), Algérie 2023, après la brillante victoire de ses poulains face aux Sao du Tchad, 5-0, dimanche, au stade des Martyrs de la Pentecôte, à Kinshasa.

Pour arriver à cette qualification, a-t-il expliqué, il lui a fallu d'abord formater la conscience des joueurs, sélectionnés à un moment difficile, où le championnat du pays était à l'arrêt.

«Les matches amicaux nous ont beaucoup aidé. Contre les Diables rouges, à Brazzaville, on n'avait toujours pas des automatismes requis. Mais au match retour à Kins-

hasa, nous avons tenu un discours pour conscientiser les joueurs qui devaient comprendre que leur temps avait sonné. Cela dans la mesure où la crème locale des joueurs congolais était négligée par sa propre négligence et ne se prenait pas en considération», a déclaré Otis Ngoma.

Pour lui, l'objectif était aussi d'effacer le spectre humiliant subi par les Léopards A au début des éliminatoires pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN), Côte d'Ivoire 2024, ainsi que toutes les autres équipes nationales.

Pour la suite, Otis Ngoma dit que le plus dur a été fait. Il reste à reprogrammer le travail attendu, qui passera nécessairement par la reprise du championnat. Les Léopards ont puisé dans leur expé-

rience, a déclaré le coach tchadien Pour le sélectionneur du Tchad, Mahamat Allamine Abakar, c'est la maturité et l'expérience qui ont beaucoup pesé et joué chez les Léopards.

«Un match de football se joue sur les détails, mon équipe a manqué de la maturité dans le jeu. A ce titre, nous avons opté pour l'option offensive. C'est ce qui a permis aux Léopards de trouver des failles et en ont profité au maximum. A la première période, sur le plan tactique, les Sao étaient bien en place. C'est à la reprise que nous avons été emportés par le jeu adverse au point de créer des brèches », a-t-il regretté.

LES DIABLES ROUGES DU
CONGO BRAZZAVILLE

CRÉENT LA SENSATION À BANGUI

Parmi les 16 pays qualifiés au CHAN, Algérie 2023, on note la présence des Diables Rouges du Congo Brazzaville qui ont créé la sensation en se qualifiant à l'extérieur à Bangui, en Centrafrique.

Après avoir été battu à domicile 1-0, ils se sont imposés au retour sur le même score 0-1, but de Bidimbou (67^{ème}) sur penalty. Ils ont finalement arraché la qualification aux tirs au but.

Ainsi, la liste des qualifiés se présente de la manière suivante : l'Éthiopie, le Niger, l'Ouganda, le Sénégal, la Mauritanie, le Madagascar, le Soudan, la Libye, l'Algérie, le Maroc, le Ghana, le Mali, l'Angola, le Mozambique, le Congo et la RDC.

Avec ACP

Jean-Marc Kabund : un prévenu encombrant pour la Cour de cassation

La première audience dans le dossier opposant le ministère public au président du parti Alliance pour le changement Jean-Marc Kabund-a-Kabund a eu lieu ce lundi 5 Septembre 2022 à la Cour de cassation à Kinshasa. L'ancien président intérimaire de l'UDPS devra répondre de 11 chefs d'accusation qui lui ont été signifiés à l'ouverture de son procès. Ses conseils, de leur côté, continuent d'exiger l'exécution préalable de l'arrêt du 12 août 2022 plaçant leur client en résidence surveillée.

MMF

Voici les 11 faits reprochés à Kabund :

1. «Le processus de la décentralisation est battu en brèche par le pouvoir en y institutionnalisant un clientélisme et une corruption à grande échelle»;
2. «L'appareil de l'Etat est devenu de plus en plus un club d'amis où les apprentis sorciers de tous bords exercent leur premier stage au sommet de l'Etat»;
3. «Le parlement de la République est désacralisé et devient le lieu à travers lequel le peuple assiste, contre sa volonté, à des séances de règlement de comptes, le traitement des sujets sans pertinence aucune et celles des théâtres des

clowns politiques»;

4. «Le Gouvernement a abandonné sa mission principale. Le peuple est désormais face à des dirigeants irresponsables»;
5. «Les caisses de l'Etat saignent jour et nuit».

Pour les infractions d'offense envers le Chef de l'Etat, prévus et punis aux termes de l'article 1^{er} de l'ordonnance loi n°300 du 16 décembre 1963, le parquet près la Cour de cassation extrait notamment les propos ci-après :

6. "L'absence d'une vision claire et d'un leadership convaincant dans le chef du Président Felix Tshisekedi, l'incompétence notoire et la mégestion institutionnalisée caractérisée par l'insouciance, l'irresponsabilité, la jouissance



Jean-Marc Kabund-a-Kabund

et la prédation au sommet de l'Etat»;

7. «Il est clair que Félix Tshisekedi est un danger au sommet de l'Etat»;

8. «Les promesses irréalisables sont considérées comme mode de gestion, le mensonge, la manipulation, le détournement de deniers publics et la corruption comme mode d'exécution des projets»;

Pour l'accusation de propagation des faux bruits de nature à alarmer les populations, à les inquiéter ou à les exciter

contre les pouvoirs établis, porté ou cherché à porter les troubles dans l'Etat, faits prévus et punis par l'article 199 bis du CPL II, le parquet énumère les propos tels que :

9. «Les fonctionnaires, les militaires et les policiers qui devraient bénéficier tout simplement de l'amélioration réelle de leur salaire minimum garanti, restent toujours bernés par des suppléments propagandistes»;
10. «Les militaires et les policiers vivent dans des conditions exécrables (...) depuis que

monsieur Felix Tshisekedi est au pouvoir; il n'a jamais songé à les doter d'uniformes».

11. «Le régime Tshisekedi a décidé de mettre en péril la périodicité, la sincérité et la transparence des élections en préparant le glissement ainsi qu'en orchestrant une fraude massive aux prochaines élections».

Une semaine a été accordée au nouvel opposant du régime Tshisekedi afin de lui permettre de prendre connaissance de l'acte d'accusation. Jean-Marc Kabund-a-Kabund est détenu à la prison Centrale de Makala en dépit de l'arrêt de la même Cour du 12 août le plaçant en résidence surveillée, compte tenu de son statut de député.

Le parquet près la Cour de cassation justifie la non-exécution de l'arrêt de mise en résidence surveillée par la présence présumée d'une milice dans les parages de la résidence de Kabund à Kingabwa. La Cour dit attendre la réaction du ministère de l'Intérieur afin de disposer d'une maison ou un appartement qui devra accueillir «Le Maître-nageur».

Assemblée nationale : tirs croisés entre députés nationaux sur l'affaire de 21.000 \$US des émoluments

Depuis quelques jours, l'affaire de 21.000 USD des émoluments des députés nationaux fait couler beaucoup d'encre et salive dans l'opinion tant nationale qu'internationale. Le président national du parti politique de l'opposition Engagement pour la Citoyenneté et le Développement, ECIDé, Martin Fayulu, qui a dénoncé le fait, a révélé une partie du grand iceberg qui se cache au parlement. Certains députés confirment ce montant tandis que d'autres le rejettent.

TIGHANA M.

Un grand flou est en tretenu autour du vrai montant que perçoivent les députés nationaux dans le cadre de leurs émoluments mensuels. 10.000, 13.000, 16.000, 20.000 et 21.000 dollars US, tels sont les montants avancés par les uns et par les autres.

Depuis la révélation faite par le président du parti politique de l'opposition Engagement pour la Citoyenneté et le Développement, ECIDé, Martin Fayulu, à ce sujet, on constate un jeu de ping-pong entre les élus nationaux. Ceux qui soutiennent la version de Martin Fayulu et Delly Sesanga, président du parti politique «Envol», relative aux émoluments mensuels exagérés des députés nationaux, sont contredits par certains de leurs collègues qui ne jurent que sur leurs intérêts d'abord.

Le bureau de l'Assemblée nationale qui devait mettre fin à ce débat entretient un flou étonnant sur le sujet. Il menace même de sanctionner ceux qui se mettraient à soutenir la démarche de Martin Fayulu.

La révélation de Martin Fayulu a suscité un tollé de protestations et d'indignation parmi les Congolais qui ne pouvaient jamais s'attendre, au moment où la majorité des Congolais vivent avec moins de deux dollars américains par jour, voir «ses» élus toucher mensuellement des émoluments dont la hauteur donne des vertiges.

Certaines organisations de défense des droits de l'Homme, notamment la «Voix des sans voix» a même exhorté le Président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso N'Kodia Pwanga, à éclairer l'opinion nationale et internationale sur cette affaire

qui défraie la chronique ces derniers temps.

«Les députés nationaux ont droit à de meilleures conditions de travail et de rémunérations. Egalité oblige, il faudrait améliorer les conditions de vie de tous les travailleurs congolais, car 21.000 \$US seulement pour les députés, c'est exagéré», soutiennent certains défenseurs des droits de l'Homme. Qui s'interrogent « pourquoi eux qui sont des représentants du peuple ne parlent pas souvent en faveur de l'amélioration des conditions de vie de la population qu'ils représentent au Parlement. Ils parlent plutôt et toujours de leurs propres intérêts ? ».

Plusieurs députés nationaux s'illustrent par des contradictions concernant les chiffres liés à leurs salaires, sans pour autant convaincre l'opinion. Cela prouverait-il à suffisance l'absence de transparence dans la gestion de la chose publique dans les institutions politiques du pays ? Reste à savoir si le plaidoyer du chef de l'Etat sur la réduction du train de vie des institutions sera observé pour une répartition équitable du revenu national.

Plus d'un pense qu'il

« est inadmissible que les animateurs des institutions politiques soient les seuls à mener un train de vie décent, alors que la majorité de la population croupit dans la misère extrême. Comment peut-on comprendre qu'un député national touche près de 21.000 dollars US par mois alors que

dans le même pays, un professeur d'université touche moins de 2.000 USD le mois, un médecin 1.450 USD le mois et l'enseignant perçoit moins de 250 USD le mois ? »

Est-ce l'Etat de droit tant prôné par les autorités du pays ? Il est temps de rectifier le tir.

